



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Le Ministre*

Paris, le 30 NOV. 2009  
Réf. : CAB/JMB/BM/LR/N° 155

**Le Ministre de l'Intérieur  
de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

à

**Monsieur le Préfet de la zone de défense Nord  
Préfet de la région Nord-Pas de Calais,  
Préfet du Nord**

**OBJET :** Mise en œuvre de la police d'agglomération sur Lille.

Vous m'avez transmis, par note du 10 juillet 2009, vos propositions concernant les perspectives d'organisation de la police d'agglomération dans le Nord-Pas-de-Calais. Le 2 novembre, vous les avez à nouveau exposées en présence des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, à l'occasion d'une réunion provoquée par Michel BART, directeur de mon cabinet. De ces travaux, dont il m'a été précisément rendu compte, j'ai tiré une première série de décisions.

La circonscription de sécurité publique (CSP) de Lille, intègre déjà, depuis le début de l'année 2009, les CSP de Roubaix, Tourcoing et Armentières. Nous sommes dans l'attente des conclusions de l'audit que le directeur général de la police nationale a commandé à l'inspection générale de la police nationale sur le fonctionnement de cette nouvelle entité. Toutefois, je ne juge pas opportun, du moins dans l'immédiat, d'intégrer à l'agglomération lilloise, les cinq communes de Verlinghem, Quesnoy-sur-Deûle, Deûlemont, Frelinghien et Warneton.

En revanche, je considère que la logique même de la police d'agglomération, commande d'autres mesures et, notamment :

- la fusion des circonscriptions (limitrophes) de Dunkerque et de Gravelines,
- l'intégration de la CSP de Bailleul à l'agglomération lilloise,
- la transformation, en deux CSP voisines, des districts de Douai (CSP de Douai, Somain et Aniche) et Valenciennes (CSP de Valenciennes, Denain, Condé-sur-Escault et Saint-Amand-les-Eaux),
- la fusion des CSP de Maubeuge, Aulnoye-Aymeries et Jeumont
- le transfert, à la gendarmerie, de la CSP de Fourmies, isolée au sud du département.

Des compensations seront à trouver pour la gendarmerie qui propose notamment, au niveau régional, le transfert en zone police de la commune de Hersin-Coupigny (6 265 habitants), par extension de la CSP de Nœux-les-Mines (62). Cette extension figurait dans les propositions de redéploiement présentées par les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales le 19 janvier 2009. C'est une opération qui reçoit mon agrément.

Dans la perspective d'une mise en œuvre de ces mesures dès le début de l'année 2010, je vous demande de bien vouloir engager, dès maintenant, la concertation avec les élus concernés, ainsi qu'avec les autorités judiciaires. Vous voudrez bien me faire connaître les résultats des démarches que vous aurez entreprises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brice Hortefeux', written over a horizontal line.

Brice HORTEFEUX



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Le Ministre*

Paris, le 30 NOV. 2009  
Réf. : CAB/JMB/BM/LR/N° 154

**Le Ministre de l'Intérieur  
de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

à

**Monsieur le Préfet de la zone de défense Sud  
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Préfet des Bouches-du-Rhône**

**OBJET** : Mise en œuvre de la police d'agglomération sur Marseille.

Vous m'avez transmis, par note du 7 juillet 2009, votre projet de police d'agglomération dans le département des Bouches-du-Rhône. Le 17 novembre, vous l'avez à nouveau exposé en présence des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, à l'occasion d'une réunion provoquée par Michel BART, directeur de mon cabinet. De ces travaux, dont il m'a été précisément rendu compte, j'ai tiré une première série de décisions.

Je valide, tout d'abord, votre proposition de constituer la nouvelle police d'agglomération de Marseille par l'intégration, à la nouvelle organisation policière, de 12 communes relevant de la gendarmerie nationale, (Cassis, Carnoux-en-Provence, Septèmes-les-Vallons, Cabriès, Bouc-Bel-Air, Rognac, Berre-l'Étang, Saint-Chamas, Le Rove, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins). Cela permettra d'assurer une véritable continuité territoriale dans l'action menée à l'échelle du bassin de délinquance, tant le long de la côte Bleue que sur le pourtour de l'Étang de Berre.

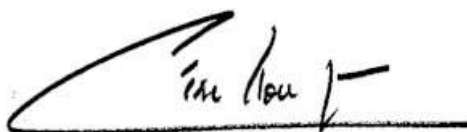
Au nom de la même logique territoriale, deux autres opérations seront menées au niveau interdépartemental. Il s'agira, d'une part, de créer une circonscription de sécurité publique englobant la CSP de Tarascon et celle de Beaucaire, située sur le département du Gard.

D'autre part, la CSP de Pertuis, située dans le département de Vaucluse, pourra être transférée en zone gendarmerie, afin de constituer un ensemble cohérent avec les communes de Le-Puy-Sainte-Réparate et de Venelle, implantées dans les Bouches-du-Rhône.

S'agissant de la commune d'Arles, je suggère de maintenir le statu quo mais de revoir les limites de compétences entre la police et la gendarmerie, telles qu'elles sont prévues au protocole qui organise le partage du territoire. L'enclave située au nord de la commune, et actuellement dans le ressort de la gendarmerie, pourra intégrer la zone police. Par contre, Port-Saint-Louis-du-Rhône, situé au Sud Est d'Arles, passera en zone gendarmerie.

La gendarmerie nationale ne trouvant pas, localement, une exacte compensation des transferts de personnel qu'elle devra opérer, je vous demande de bien vouloir expertiser d'autres possibilités, tout en retenant, d'ores et déjà, le transfert à la gendarmerie de la CSP de Briançon (Hautes-Alpes).

Dans la perspective d'une mise en œuvre de ces mesures dès le début de l'année 2010, je vous demande de bien vouloir engager, dès maintenant, la concertation avec les élus concernés, ainsi qu'avec les autorités judiciaires. Vous voudrez bien me faire connaître les résultats des démarches que vous aurez entreprises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brice Hortefeux', written over a horizontal line.

Brice HORTEFEUX



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Le Ministre*

Paris, le 30 NOV. 2009  
Réf. : CAB/IMB/BM/LR/N° 153

**Le Ministre de l'Intérieur  
de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

à

**Monsieur le Préfet de la zone de défense Sud-Est  
Préfet de la région Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône**

**OBJET** : Mise en œuvre de la police d'agglomération sur Lyon.

Vous m'avez transmis, par note du 13 juillet 2009, vos propositions concernant les perspectives d'organisation de la police d'agglomération à Lyon. Le 3 novembre, vous les avez à nouveau exposées en présence des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, à l'occasion d'une réunion provoquée par Michel BART, directeur de mon cabinet. De ces travaux, dont il m'a été précisément rendu compte, j'ai tiré une première série de décisions.

J'entérine, tout d'abord, votre proposition de rattachement à la circonscription de sécurité publique de Lyon de 4 communes limitrophes (Feyzin, Rilleux-la-Pape, Chassieu et Ecully), actuellement en zone gendarmerie et totalement parties prenantes du bassin de délinquance du grand Lyon.

Les compensations pour la gendarmerie pourront être trouvées en région Rhône-Alpes avec, notamment, le transfert des CSP de Voiron (38), Montbrison (42) ou Albertville (73).

Sans nécessairement préjuger de l'avenir, cinq autres communes (Jonage, Irigny, Saint-Genis-Laval, Francheville, Tassin-La-Demi-Lune) pourraient, à terme, s'inscrire dans cette logique d'agglomération. Aussi conviendra-t-il, dans l'immédiat, de renforcer rapidement la coopération opérationnelle entre la CSP de Lyon et les brigades de gendarmerie de ces communes limitrophes. Je vous demande de me faire des propositions concrètes en la matière.

Dans la perspective d'une mise en œuvre de ces mesures dès le début de l'année 2010, je vous demande de bien vouloir engager, dès maintenant, la concertation avec les élus concernés, ainsi qu'avec les autorités judiciaires. Vous voudrez bien me faire connaître les résultats des démarches que vous aurez entreprises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brice Hortefeux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Brice HORTEFEUX